

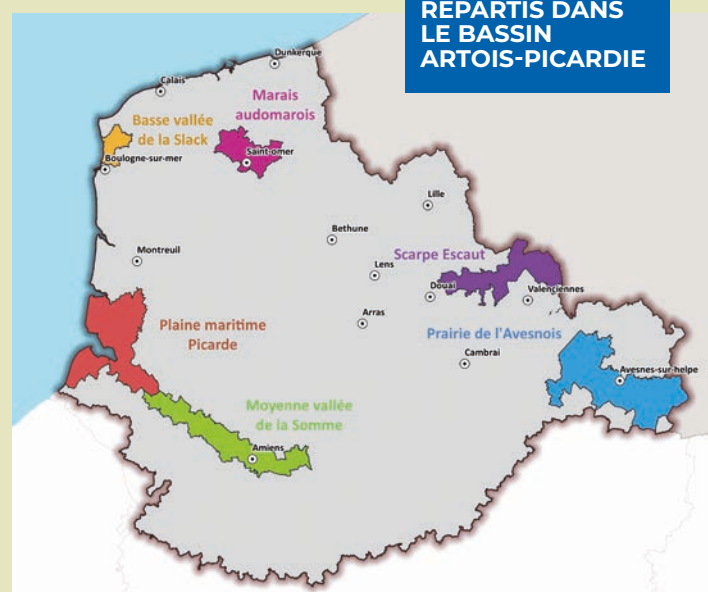


Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche Pâtur'Ajuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150
agriculteurs impliqués dans le programme

50
prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120
suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110
élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage (Idelle) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovine, caprine, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Gwendoline ELLUIN : 06 58 50 31 35



L'Agence de l'eau Artois-Picardie est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Cécile GALLIAN : 03 27 99 90 62



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

Réalisation : beta pictoris • Crédits photos : © Michel Blossier pour Idelle - Daniel Platel - Syndicat Mixte Baie de Somme - J.L. Vandeweghe/AEAP - Mai 2023

4

APPUI À LA GESTION
TECHNICO-ÉCONOMIQUE
DES EXPLOITATIONS

“On fait la GTE pour avoir des repères, se situer par rapport aux autres et sortir les points à travailler”

GAUTIER BRABANT
Éleveur laitier à Ors (Nord)



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie

PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Gautier BRABANT,
éleveur laitier à Ors
dans le Nord

PARTICIPE AU PMAZH
DEPUIS 2017



" Les prairies ont une place centrale dans le système. Les vèlages sont calés par rapport à la pousse de l'herbe et tout tourne autour "



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

1 km de haie replanté entre 2018 et 2021, avec l'appui du PNR de l'Avesnois.

On a la volonté de préserver le bocage car c'est cohérent avec l'élevage. En 2018, j'ai replanté 700 m de haie, géré par le PNR de l'Avesnois et avec l'aide d'étudiants pour l'implantation. L'opération a été renouvelée en 2021, j'ai replanté environ 250 m de haie. Les haies servent également pour la production de bois pour la chaudière qui alimente tout le réseau d'eau chaude de la maison et de la laiterie, pour lesquels je suis auto suffisant.

Descriptif de l'exploitation

- **INSTALLATION EN 2004** hors cadre familiale sur 50 ha et 250 000 l de lait
- **1 UTH**
- **SAU** : 59 ha
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE** : 5 ha d'orge de printemps
- **SFP** : 54 ha dont 3 ha de betteraves fourragères, 41 ha de prairies et 20 ha en zone humide avec quelques mares et parcelles avec du jonc
- **NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES** : 65 vaches Prim'Holstein ; 86 UGB en moyenne
- **PRODUCTION DE LAIT** : environ 540 000 litres, Laiterie Sodiaal
- **VALORISATION DU LAIT** : Filière Bleu Blanc Cœur (oméga 3)

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

On est dans le fin fond du Cambrésis avec les paysages de l'Avesnois. J'ai fait des études agricoles puis pendant 5 ans j'ai cherché à m'installer. J'ai dû faire évoluer mon projet, étant hors cadre familiale, il fallait quelque chose sans trop d'investissements. Ma zone de prospection était grande mais il y avait plus d'opportunité dans le lait dans l'Avesnois. Aujourd'hui on a 41 ha de prairies permanentes dont une petite moitié en zone humide avec une source au milieu.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Pour les vaches, c'est du pâturage tournant avec des mesures de pousse de l'herbe depuis 2004. Les mesures sont faites toutes les semaines de mars à fin octobre par les Herbophyles¹ et Emilie s'en sert dans son appui. Les prairies ont une place centrale dans mon système. L'avantage c'est qu'elles sont toutes autour de la ferme, les plus loin sont à 600 m. Je suis aussi dans le programme Pâtur'Ajuste depuis 2021. Avant, j'étais en surpâturage, on a vu ça avec Jeremy Trannoy du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois et Sophie Gruener d'ACE. On a donc revu les critères pour ne pas raser les prairies et améliorer la rotation. J'avais aussi des parcelles trop grandes que j'ai redécoupées sur leurs conseils.

Quand et comment s'est passée votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

Je faisais des marges brutes de temps en temps depuis mon installation. Puis ACE m'a proposé de le faire régulièrement et je suis entré dans le PMAZH en 2017. C'est intéressant d'avoir nos résultats de marge brute, ça me permet d'avoir une base toute l'année pour travailler avec Emilie. Par exemple, on avait des frais vétérinaires élevés. On a creusé, en plus de l'accompagnement GTE, ce qui a permis de pointer le problème puis faire venir des spécialistes d'ACE pour le solutionner.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

C'était pour avoir des repères et se situer par rapport aux autres. La remise en groupe fait partie de la démarche, cela permet d'interroger ceux qui ont de bons résultats dans un domaine. Un autre intérêt, c'est de sortir les points faibles. On est serré en marge on ne peut pas laisser un secteur où on est moins performant. Même si on n'arrive pas à tout révolutionner il faut essayer de s'améliorer. On avait aussi un souci sur le prix du lait, je décrochais par rapport aux autres à cause du TP. Désormais je fais 2 lots de vaches à l'automne : un lot en ration d'hiver pour les vaches fraîches vèlées et un lot au pâturage pour les fins de lactations. Le but c'est de faire sortir les vaches au printemps pleines

et bien nourries, avec un système basé sur l'herbe car le silo de maïs est en partie fermé de mi-avril à août.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

Globalement, il y a une grosse charge de travail. Pendant les vèlages de septembre à décembre, puis les 3 mois d'hiver avec les vaches à traire et tous les veaux. À partir de juillet c'est plus calme, c'est la période où je peux me faire remplacer plus facilement. Je prends quelques week-ends avec le service de remplacement et au mois d'août je prends une semaine de vacances. Les 14 premières années d'installation on n'a pas pu partir, mais maintenant ça fait 3 ou 4 ans qu'on prend des vacances en famille.

Pour vous quel est l'élément principal que vous retenir de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

Le gros avantage c'est de pouvoir avoir un appui technique tout au long de l'année. On ne range pas la GTE dans le classeur, une fois faite on l'utilise dans les suivis. Il faut réussir à valoriser les pâtures, se former pour mieux les utiliser et avoir de bons résultats. Il faut savoir faire avec nos prairies pour en tirer le meilleur parti.

¹ Le groupe des Herbophyles est constitué de conseillers spécialisés herbe des Chambres d'agriculture, Oxygen et Avenir Conseil Elevage.

LE REGARD DU CONSEILLER



Emilie est conseillère spécialiste fourrages (maïs et herbe) sur les secteurs Scarpe-Escaut et Avesnois à Avenir Conseil Elevage depuis 2008. Elle est en charge de la validation des données de l'Agrinir². Elle a intégré le PMAZH en 2018, majoritairement pour la partie GTE et depuis 2022 pour les suivis Pâtur'Ajuste.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Gautier est un des éleveurs que je suis en conseil régulier depuis 2015. Il a intégré le programme en 2017 par le biais des GTE. On a fait un point de départ suite à la première marge brute, des pistes de travail sont ressorties comme le poids, un peu juste, de carcasse des vaches de réformes et des frais sanitaires élevés. Gautier a également adhéré au suivi avec VETEL (coprologies et prises de sang) pour avoir un état des lieux du parasitisme de son troupeau et ainsi mieux raisonner ses traitements. Cette piste de travail était également liée avec ses résultats technico économiques. Sur son exploitation il a également souscrit différentes MAE comme les dates de fauches plus tardives, les haies et les marres.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Le PMAZH est un programme complet, qui touche aussi bien l'économique, le sanitaire et la gestion du pâturage. Le suivi GTE montre que les prairies humides n'ont pas d'impact économique négatif. La remise collective des GTE permet aux éleveurs de se rendre compte qu'ils ont des problématiques identiques et d'échanger sur leurs pratiques. Que ce soit en collectif ou en individuel, on trouve toujours des pistes d'améliorations. C'est la première année de Gautier en suivi Pâtur'Ajuste, on verra également l'impact économique sur les génisses et le bilan fourrager.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

On doit composer avec chaque prairie et les valoriser au mieux car elles font partie du système d'exploitation. Même avec des prairies humides on peut produire du fourrage de qualité, surtout avec les années sèches, elles tirent leurs épingles du jeu ! On travaille sur la globalité des parcelles, pas que sur les parcelles humides. La diversité des types de prairies est un atout qui permet une souplesse d'exploitation tout au long de l'année. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Nous avons de plus en plus d'aléas climatiques c'est donc pour moi un challenge d'accompagner les éleveurs sur les prairies lorsqu'ils sont motivés sur le sujet.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Les éleveurs ont toujours des chiffres en tête mais rien de précis. La GTE permet de faire une photo à un instant T pour se situer économiquement par rapport à un groupe. On compare les résultats à la fois à un système de production équivalent et par rapport à la petite région toujours en lien avec la problématique prairie. Pour moi, avoir des repères et pouvoir se situer, c'est vraiment essentiel pour avancer et évoluer. Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour faire des suivis. On est très présent en ferme, avec un suivi à l'année et des visites régulières chez nos éleveurs. Il y a toujours un moment dans l'année où on peut se replonger dans les chiffres.

² L'Agrinir est un analyseur portable infra-rouge pour mesurer les valeurs alimentaires des fourrages.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Peu de concentrés** (uniquement sur la préparation vèlages).
- **Bonnes croissances des génisses** nourries uniquement à l'herbe avec 75 % de la surface fourragère en prairies permanentes.
- **Les poids de carcasse des vaches de réformes** ont augmenté de presque 90 kg en finition au pâturage.
- **Les frais sanitaires** sont passés de 28 €/1000L en 2017 à 17 €/1000L en 2021 soit une économie de 5 940 €.
- **89 €/1000L de coût alimentaire avec des graines de lin de septembre à mars**, dans le cadre de la démarche oméga 3.
- **Pâturage tournant** : la gestion des entrées et des sorties de pâturage se fait suivant les mesures de hauteurs d'herbe.